

Préface des fiches de données de sécurité



COMPO Jardin AG

Nom commercial : **Gesal Pyrale du buis-Stop DiPel DF**

Date: 30.10.2013

Nr. Article- Produit : **2543802039**

En cas d'urgence appeler le Centre Suisse d'information toxicologique, Freiestr. 16, 8032 Zürich;
Tél. des Urgences: (jour et nuit) **145** ou +41 (0)44 251 51 51.

1. Identification de la substance ou de la préparation et de l'entreprise

a) Indications sur le produit

Nom commercial

Gesal Pyrale du buis-Stop DiPel DF

Type de produit

4 x 4,5 g

Variantes

Utilisation

b) Fournisseur

COMPO Jardin AG

Hegenheimermattweg 65

CH-4123 Allschwil

Tel. +41 (0) 61 486 20 00

Fax +41 (0) 61 486 20 01

Info@compojardin.ch

c) Appel des urgences

145 ou +41 (0) 44 251 51 51, Centre d'Information Toxicologique
ou +41 (0) 61 486 20 00, COMPO Jardin AG

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à la directive 2001/58/CE



DIPEL DF

Code du produit PR-1011602
Version: 0 . 0 / CH / 00.00.0000

Date d'impression 07.01.2013

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

d'informations sur le produit

Nom commercial : **DIPEL DF**

Utilisation recommandée : Insecticide

Société : Omya (Schweiz) AG AGRO
Baslerstrasse 42
4665 Oftringen

Téléphone : +41627892929
Téléfax : +41627892077
Numéro d'appel d'urgence : +41627892365

dehors des heures de travail : +41412262576

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : granuleux

Composants dangereux	No.-CAS	No.-EINECS	Symbole(s)	Phrase(s) R	Concentration
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki				R38, R43	

Phrase(s) R Voir chapitre 16:

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale si des symptômes d'irritation de l'oeil apparaissent et persistent.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
Laver avec de l'eau et du savon.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Ingestion : Se rincer la bouche à l'eau.
Appeler impérativement un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à la directive 2001/58/CE



DIPEL DF

Code du produit PR-1011602
Version: 0 . 0 / CH / 00.00.0000

Date d'impression 07.01.2013

Avis aux médecins

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO2)
Mousse résistant à l'alcool
Eau
Sable
poudre ABC
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager (voir chapitre 10).
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
- Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Éviter l'inhalation de la poussière.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas décharger dans l'environnement.
- Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
Éviter la formation de poussière.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précautions pour la manipulation sans danger : Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de précautions spéciales requises.

Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Précautions pour le stockage en commun : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à la directive 2001/58/CE



DIPEL DF

Code du produit PR-1011602
Version: 0 . 0 / CH / 00.00.0000

Date d'impression 07.01.2013

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Indications complémentaires concernant l'aménagement des installations : Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Assurer une ventilation adéquate.
Demi-masque avec filtre à particules P2 (Norme Européenne 143).

Protection des mains : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps : vêtements étanches
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

État physique : solide à 20 °C (1.013 hPa)

Forme : Granulé dispersible dans l'eau

Couleur : brun clair

Odeur : douce

Autres données

Température d'auto-inflammabilité : non déterminé

Explosibilité : Non-explosif

Pression de vapeur : non déterminé

Masse volumique apparente : 0,473 kg/m³ [23 °C]

Hydrosolubilité : soluble

pH : 4,49 [25 °C]
solution à 1% en eau distillée.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Réactions dangereuses : Stabilité: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à la directive 2001/58/CE



DIPEL DF

Code du produit PR-1011602
Version: 0 . 0 / CH / 00.00.0000

Date d'impression 07.01.2013

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral, rat: > 5.050 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50, rat / 4 h: > 5,95 mg/l
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 dermal, lapin: > 2.020 mg/kg
Irritation de la peau	: irritation légère
Irritation des yeux	: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.
Sensibilisation	: Sensibilisation possible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour le poisson	: CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): > 143,5 mg/l
Toxicité pour les oiseaux	: NOEC, d'autres volailles: 2.857 mg/kg
Toxicité pour les daphnies	: CE50, Daphnia magna / 21 jr: 14 mg/l

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit	: Les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés dans un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits.
Emballages contaminés	: Rincer les conteneurs vides avec de l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution de travail. Pour élimination, respecter les réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR	: Marchandise non dangereuse
RID	: Marchandise non dangereuse
IMDG	: Marchandise non dangereuse
ICAO/IATA	: Marchandise non dangereuse
Conseils supplémentaires	: Marchandise non dangereuse selon l' ADR/RID, l' ADNR, le code IMDG, l' ICAO/IATA-DGR

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à la directive 2001/58/CE



DIPEL DF

Code du produit PR-1011602
Version: 0 . 0 / CH / 00.00.0000

Date d'impression 07.01.2013

Phrase(s) R	: R42/43	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
Phrase(s) S	: S 2 S23 S24 S36/37	Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas respirer les aérosols. Éviter le contact avec la peau. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
Conseils supplémentaires	: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.	

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki

R38 Irritant pour la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

(II) Indique la section remise à jour.